

# Mouthiers-sur-Boëme Vivre à

N° 185  
Décembre  
1999

**BULLETIN**  
**d'Information Locale**  
édité sous la responsabilité  
du Conseil Municipal  
de Mouthiers sur Boëme

## SOMMAIRE

Le Conseil Municipal du 10/11/99 .p 2

Gros Plan :  
Création d'un syndicat départemental ..... p 3

Rencontre avec Hugues Barbe ..... p 4

Centre Social & MJC Infos ..... p 5

Vie Associative ..... p 6 & 7

Etat Civil ..... p 8

Agenda ..... p 8

Equipe de rédaction :

L-P Carrier, B. Gervais  
J-Y Le Turdu, J. Révéreault

Mise en page et impression :  
Composerservices Angoulême

RC 86 B 0280



*Le paysage change aux tourbières (Photo Alain PORTE)  
«Un seul hêtre vous manque et tout est des peupliers»*

## LE MOT DU MAIRE

### LOGEMENTS SOCIAUX LA CHAUVETERIE

A l'ouverture des plis concernant l'avis d'appel à concurrence pour la viabilisation du terrain destiné à la construction de logements sociaux HLM, la Commune de MOUTHIERES et la Communauté de Communes CHARENTE-BOEME-CHARRAUD n'ont pu que conclure à un appel infructueux.

Les devis entreprises étaient effectivement démesurés par rapport à l'estimation du coût du projet.

Il semblerait que la reprise des chantiers entraîne un surcroît de travail pour les entreprises, ce qui expliquerait cette hausse de prix.

Nous avons donc relancé un avis d'appel à concurrence en souhaitant, d'une part, obtenir plus de réponses, et d'autre part, obtenir des études de prix qui correspondraient à la réalité du marché.

Les HLM départementaux ont été saisis du problème et seront bien évidemment tenus informés des décisions de la Commune et de la Communauté de Communes à la suite de l'ouverture des plis du deuxième avis d'appel à concurrence.

Si nous sommes conscients de la nécessité de ce type de logements sur notre commune, ceux-ci ne doivent pas pour autant être réalisés à n'importe quel prix.

Nous accordons actuellement une attention toute particulière à ce dossier et la décision définitive devrait intervenir dans le courant du mois de décembre.

**BONNES FETES DE FIN D'ANNEE A TOUS.**

Cécile FORGERON



## I - PROGRAMME LOGEMENTS SOCIAUX "La Chauveterie"

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'appel d'offres concernant les travaux de viabilité du terrain de "la chauveterie" destiné à recevoir les logements sociaux de l'OPDHLM s'est révélé infructueux (voir mot du Maire, page 1).

Cet appel d'offres concernait :

- la voirie (programme pris en charge par l'intercommunalité).

- le réseau d'assainissement (programme pris en charge par la Commune).

L'OPDHLM informé va revoir le dossier et une réunion de concertation sera organisée.

## II - ETUDE ACOUSTIQUE DE LA SALLE DES FETES

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune est tenue de faire effectuer une étude d'impact sonore sur la salle des fêtes avant le 15 décembre prochain.

Le bureau d'étude SOCOTEC consulté, doit confirmer sa compétence en la matière. En cas de non compétence de ce bureau, un autre bureau d'étude sera saisi.

## III - INFORMATIQUE MAIRIE

Le Conseil Municipal accepte la proposition des Ets l'homme Informatique pour un ensemble informatique d'un montant total TTC de 61 870 francs. Un poste serveur et quatre stations de travail seront mis en réseau.

## IV - ECLAIRAGE PUBLIC DU STADE

Le Conseil Municipal décide de passer un avenant à la convention établie entre la Commune et le Syndicat Départemental d'Electricité (S.D.E.C.) pour l'entretien des lampes équipant les projecteurs du stade.

Les prix forfaitaires annuels s'élèveront à : 100 francs par foyer lumineux pour les lampes de 1000 W, 400 francs par foyer lumineux pour les lampes supérieures à 1000 W.

## V - ECLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil Municipal accepte les propositions du SDEC pour les travaux neufs d'éclairage public aux lieux suivants : "le maine bertrand", "les justices", "les érableaux", "les grands bois", "le rosier", "allée des genevriers" pour un montant total à la charge de la Commune de 12 558,62 francs.

## VI - TARIFS ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal décide d'appliquer une augmentation de 1,5%, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2000, sur les tarifs d'assainissement collectif.

Les nouveaux tarifs passent donc à :

- 3 183 francs pour la participation au raccordement au réseau collectif

- 7,93 francs pour le M3 d'eau consommée.

## VII - FONCTIONNEMENT DU CIMETIERE

Un complément d'information va être demandé en ce qui concerne l'obligation de murer les fosses dans le cimetière communal.

## VIII - RESTOS DU COEUR

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'Association des Restos du Coeur a organisé son Assemblée Générale sur la Commune en juin dernier.

A cette occasion, le Conseil Municipal décide de verser une subvention exceptionnelle de 1000 francs à cette association.

## IX FOURRIERE

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la dénonciation de la convention liant le Syndicat Mixte et la Société Protectrice des Animaux de la Charente (voir gros plan page 3).

Les Communes étant tenues de posséder une fourrière, la SPA leur propose de créer un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (S.I.V.U.) pour continuer à assurer le service.

Le Conseil Municipal donne son accord de principe pour la création d'un tel Syndicat.

## X CONVENTION COMMUNE/CAISSE DES ECOLES

A la demande de Madame le Trésorier, le Conseil Municipal décide de passer une convention entre la Commune et la Caisse des Ecoles pour le règlement

des factures EDF regroupant la consommation liée aux écoles et la consommation de la Commune.

## XI PREPARATION FESTIVITES DE L'AN 2000

La Commission cadre de vie et les responsables des associations se réuniront en mairie le 25 novembre prochain pour pauffer les projets envisagés.

## XII PERSONNEL COMMUNAL

Le Conseil Municipal, pour les besoins du service, décide d'augmenter le temps de travail de 1 heure 35 mn par semaine, d'un agent d'entretien aux écoles.

## XIII SPECTACLE

Le Conseil Municipal décide de reverser à la MJC, organisatrice du spectacle "femmes", la subvention attribuée à la Commune par le Conseil Général, dans le cadre du dispositif d'aide aux communes pour la diffusion du spectacle vivant.

## XIV INFORMATIONS DIVERSES

Les représentants de la Communauté de Communes informent le Conseil Municipal que la Commune de CLAIX est sortie de la Communauté du Blanzacais et que son adhésion à la Communauté Charente-Boëme-Charraud a été refusée (voir intercommunalité).

Les représentants du Syndicat Mixte d'enlèvement des ordures ménagères informent le Conseil Municipal de la dissolution du SIROMPEGA (Syndicat de ramassage des ordures ménagères). Dorénavant, la Communauté de Communes aura 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants au sein du Syndicat Mixte départemental.



(Photo Alain PORTE)

## GROS PLAN

### Création d'un syndicat départemental

Comment assurer le service public de la fourrière pour les animaux trouvés sur la voie publique ? Telle est la question aujourd'hui posée aux élus locaux.

Le refuge de la Braconnie à Mornac, géré par la Société de Protection des Animaux, avait signé en 1990, une convention avec le Syndicat Mixte de la fourrière-refuge. Moyennant 200 000 F de subventions annuelles, la SPA assurait cette activité. Or depuis plusieurs années, les comptes de l'association sont dans le rouge.

De nouveaux textes réglementaires sortis en janvier 1999 précisent que seules les associations de protection des animaux ont désormais vocation à recevoir les animaux sortis de fourrière pour les proposer à l'adoption. Ces textes prévoient également qu'un délai de 90 jours doit s'écouler entre la mise en fourrière d'un animal et son adoption. Ceci vient grever le budget de la SPA qui, placée en redressement judiciaire, ne peut plus assurer les salaires des personnels assurant le

fonctionnement du refuge. Dans ces conditions les élus locaux envisagent la création d'un équipement intercommunal, avec à la clé une augmentation des dotations communales pour ce service public dont certains avaient oublié qu'il était jusqu'alors financé à 50 % par des fonds privés, ceux de la SPA.



(Photo Alain Porte)

## PARLONS-EN...

### Des projets et un logo pour le troisième millénaire

Comment sera le 21<sup>ème</sup> siècle à Mouthiers et autour de Mouthiers ? C'est à vous de nous le dire tel que vous l'imaginez, tel que vous le souhaitez, tel que vous l'avez rêvé. Comment vivrons nous au quotidien ? Quelles activités nouvelles ou traditionnelles feront nos temps de travail, de formation, de loisirs, de création ? de quoi faut-il avoir peur, de quoi faut-il se réjouir ?

Le numéro 186 du bulletin qui lancera l'année 2000 vous est ouvert si vous avez de 7 à 77 ans et plus si infini.

Par ailleurs, Mouthiers n'a pas encore de logo. D'où un second appel aux créatifs de tous âges : inventez, dessinez, au crayon de papier ou de couleur, ou à l'ordinateur, un logo qui pourrait servir d'image à notre commune. Tout est possible : de l'utilisation des lettres composant l'orthographe de la commune et de la rivière en passant par les éléments du patrimoine local (église, lavoirs, chair à Calvin, rond-point du peuplier major...). Aucun critère graphique n'est imposé ; tout est possible logo carré, rond, en bandeau, etc. Un seul impératif : utiliser un nombre restreint de couleurs et favoriser la lisibilité en version noir et blanc pour les documents photocopiés.

## INTERCOMMUNALITE

• Deux décisions importantes ont été prises lors de la dernière réunion de la Communauté de Communes : le rejet de l'entrée de Claix dans la communauté Charente-Boëme-Charraud, et le lancement d'une nouvelle étape du Projet communautaire.

**1 - Le rejet de Claix.** Par 9 voix contre 6, la demande d'adhésion de Claix a donc été rejetée. Les raisons de ce rejet sont à prendre dans le peu d'insistance du maire de Claix à vouloir construire un projet avec nos quatre communes. Sa priorité affichée de rejoindre au plus vite l'agglomération d'Angoulême fut en effet perçue comme un désintérêt pour Charente-Boëme-Charraud.

### 2 - Avenir de la communauté

Une délégation des élus communautaire participera à une séance de formation avec MAIRIE CONSEIL. Objectif : préparer une charte de développement. Celle-ci organisera les priorités d'action et d'investissement des années à venir.

• Le SIROMPEGA sera dissous fin juin 2000 après le vote du dernier compte administratif concernant 1999, sa dernière année de fonctionnement. L'application de la loi Chevènement visant à la simplification des groupements intercommunaux a conduit les délégués des 21 communes membres à cette disparition. Une part importante de la Dotation Globale de Fonctionnement était en jeu : plusieurs centaines de milliers de francs auraient cessé d'être versés aux communautés de communes. Cette dissolution entraîne une répartition des personnels et des matériels entre les trois communautés de communes. Charente-Boëme-Charraud accueille ainsi 5 personnes, dont trois à temps plein. Une des benches et la camionnette bâchée sont également affectées à notre communauté de communes.

Les trois communautés ont également confié une mission de coordination à l'ancien président du SIROMPEGA. Il devra notamment faciliter les échanges de matériels et de personnels entre communauté afin d'assurer la continuité du service en cas de difficultés ponctuelles dans une des communautés.



## RENCONTRE avec Hugues BARBE

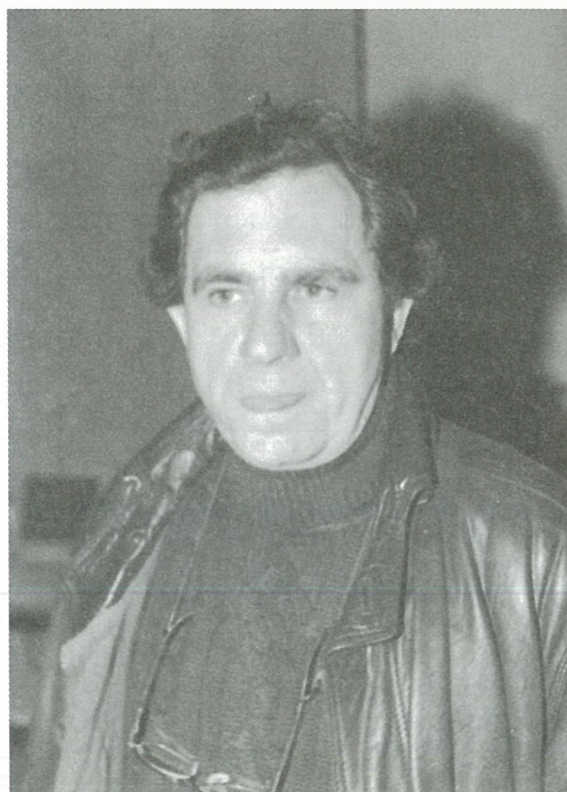
"Vous travaillez à l'ANPE. Alors donnez nous un coup de main pour monter ce dossier. Il concerne un projet de stage d'insertion pour des jeunes de Mouthiers". La scène se passe en 1981 dans le bureau du maire de l'époque, Gilles PLOQUIN. La "crise" de l'emploi se fait sentir 7 ans après le 1<sup>er</sup> choc pétrolier. Celui qui se fait ainsi interpeller c'est Hugues BARBE. Il travaille en effet au centre de Formation des personnels de l'ANPE de Bordeaux. Nouvellement installé au Grand Guillon, il passe en mairie pour des formalités administratives. Et c'est ainsi qu'il se retrouve, avec Bernard GERMON et Ginette PERRIN, Jean-Pierre TAMAGNA et Jean LATHIERE dans un groupe qui va lancer l'activité formation insertion à Mouthiers.

Depuis 1973, agent de l'ANPE à divers postes, ou responsable des ressources humaines et de la formation d'un réseau bancaire à caractère social, ou bien consultant en organisation et en management, Hugues BARBE cultive cette préoccupation professionnelle vis-à-vis de la formation et de l'insertion : directeur du centre de Formation DÉFI 16 depuis 5 ans, il est également conseiller municipal dans son troisième mandat.

Presque 20 ans après le lancement de cette activité municipale, le monde de l'emploi a bien changé : les demandeurs d'emploi sont plus nombreux et surtout certains le sont plus longtemps, les métiers ont eux aussi évolué, plus rares dans l'industrie mais plus nombreux dans les services. Par ailleurs, la compétition entre les demandeurs d'emploi est également plus forte. Elle incite chacun à mettre le plus de chances de son côté. D'où la nécessité de se remettre à niveau régulièrement, de se remotiver. C'est d'ailleurs grâce à la participation d'habitants de la commune que des jeunes ont ainsi pu se remettre à niveau lors des premiers stages d'insertion organisés à Mouthiers ; sous les conseils de monsieur DEXANT et de monsieur PRUD'HOMME, entre autres bénévoles, certains préparent l'épreuve du code de la route du permis de conduire tandis que d'autres remettent à jour leurs connaissances en français et en math.

Aujourd'hui le public qui fréquente le centre de formation Défi 16 a changé : les jeunes sont toujours présents. Certains qui sont diplômés bénéficient d'un accompagnement pour rechercher et obtenir une première expérience en entreprise, indispensable sur un curriculum vitae. D'autres apprennent à réaliser ce CV et la lettre de candidature

à un emploi. Ces activités bénéficient du soutien financier du Conseil régional qui a reçu de l'Etat, les compétences concernant la formation et la qualification des jeunes demandeurs d'emploi de moins de 26 ans. Mais d'autres personnes fréquentent le centre de formation. C'est notamment le cas des salariés licenciés pour raisons économiques pour lesquels les ASSEDIC financent des actions de formation. En 1999, plus de 200 personnes ont ainsi



été accueillies et accompagnées par DÉFI 16. L'ANPE participe également comme ce fut le cas pour 6 salariés de l'entreprise LARROCHE TECHNOLOGIE qui vient de licencier un quart des effectifs du site monastérien. Pour DÉFI 16, l'objectif assigné est d'améliorer l'employabilité de ces personnes. Le travail d'Hugues BARBE et de l'équipe de formateurs de DÉFI 16 se traduit en termes de valorisation des qualifications professionnelles acquises et de savoir-faire. Et Hugues BARBE de confirmer :

"notre métier, c'est de trouver du travail pour ces personnes. C'est une activité de plus en plus complexe qui demande un bon carnet d'adresses des chefs d'entreprises locales et une capacité à remobiliser des personnes". Et il ajoute : "si les demandeurs d'emploi ne sont plus montrés du doigt, il n'en reste pas moins qu'un licenciement, y compris pour raison économique, est vécu comme un traumatisme sur lequel il convient d'intervenir pour éviter qu'il perdure". Hugues BARBE constate d'ailleurs que les personnes qui cherchent un emploi n'hésitent pas à faire des efforts importants pour se déplacer. De plus elles acceptent facilement de changer d'orientation professionnelle. Il constate ainsi que des entreprises comme LIPPI, AUCHAN ou LEROY-SOMER gardent un fort attrait. Les métiers évoluent. Il faut monter ses capacités à transférer ses compétences et à utiliser les nouvelles technologies. Ainsi apparaissent des demandes nouvelles telle la maîtrise des logiciels bureautique. Ces aptitudes sont recherchées par les demandeurs d'emploi mais également par des personnes en activité. L'extension d'Internet impose également le développement de compétences dans l'utilisation de l'information. C'est pourquoi DÉFI 16 envisage, avec le soutien du Conseil régional notamment, de développer ses services par la mise à disposition accompagnée d'outils informatiques et multimédia. Cette démarche fait en synergie avec le centre social valorisera les compétences des uns et des autres : l'insertion professionnelle pour DÉFI 16, le renforcement du lien social, pour le centre social. Une manière de concrétiser une phrase d'Albert Jacquard qu'affectionne Hugues BARBE : "J'ai pu dire JE parce que l'on m'a dit TU. J'ai su alors que j'existais, j'ai pu tisser des relations et ainsi me développer".

## MJC & CENTRE SOCIAL INFOS ... ..

CENTRE SOCIAL Charente Boème Charraud

05 45 67 84 38

### "LES ATELIERS EN FÊTE" - Exposition - vente

Samedi 18 et Dimanche 19 décembre de 14 h à 18 h  
Au Centre Social à Mouthiers

Confiture et décors de Noël  
Peintures sur soie  
Artisanat d'Amérique Latine

Organisé par :  
Les ateliers de liens sociaux du Centre Social  
L'atelier de peinture sur soie de la M.J.C.  
A.S.P.A.L. Association Solidarité avec les Peuples Amérique Latine

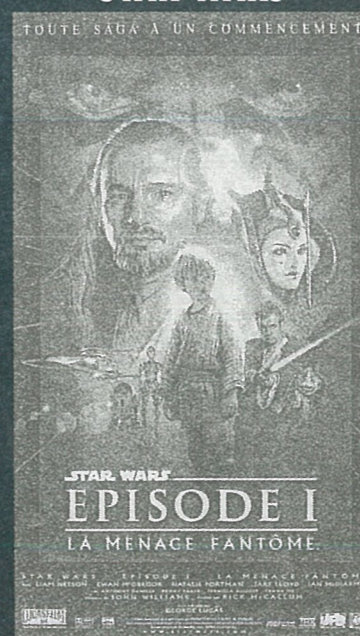


E  
X  
P  
O

EXPOSITION "PHOTOS"  
Emmanuelle BRIGAND  
DU 17 DÉCEMBRE AU DIMANCHE 9 JANVIER

MJC infos... MJC infos... MJC infos... MJC infos...

CINEMA... MJC  
STAR WARS



Jeu 9 décembre 1999  
à 20 h 30



L'équipe de l'A.S.P.A.L.  
Mesdames DREAN et LISSARDY, Messieurs AIRAULT et LE TURDU



**CENT ANS DEJA...**

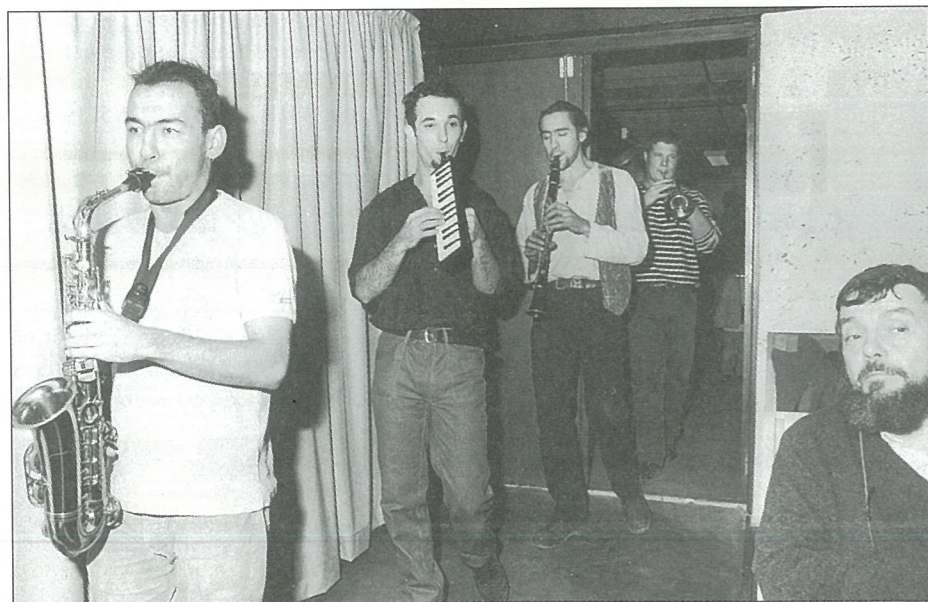
Une exposition photos des bourgs anciens et de la vie passée va être réalisée dans le cadre de l'intercommunalité Charente Boëme Charraud. Celle-ci sera mise en valeur successivement pendant l'an 2000, dans les 4 communes : Mouthiers, Rouillet St Estèphe, Sireuil et Vœuil et Giget.

**Il est donc fait appel à toutes personnes possédant des cartes postales ou photos.** Il vous est demandé de les déposer à votre mairie avant fin décembre (un classeur consignera les dépôts et leurs propriétaires). Ensuite, une sélection sera faite localement et les documents choisis seront ensuite rephotographiés (les propriétaires récupéreront leurs originaux) avant d'être mis sous cadre.

**TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES** • votre mairie

- A. LARRIVE :  
 ☎ 05 45 66 30 08 & ☎ 05 45 67 84 38

**A.G. 1999, DE LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE**



**Concert "Oeil de la Voisine"**  
 Le groupe "Oeil de la Voisine" a tapé dans l'œil et dans l'oreille des monastériens.



- Marie Claire ELISSADE
- Jean-Pascal BOUCHARD
- Joël FOUCHE
- Mireille ROBBE
- Alain LARRIVE

*Comité des Fêtes*

**Contacts :**

POUGEARD Didier : 05.45.67.85.19  
 CAPLOT Serge : 05.45.67.82.09

**Composition de l'Association**

**Bureau :**

- Président d'honneur : Cécile FORGERON
- Président : Didier POUGEARD
- Vice-Président : Dominique REIGNIER
- Trésorière : Nicole REIGNIER
- Trésorier-Adjoint : Daniel PONTINI
- Secrétaire : Serge CAPLOT
- Secrétaire Adjoint : Louis GISCARD

**Membres :**

- Evelyne PONTINI
- Claude MASSARD
- François BUSCAIL
- Marie-Line POUGEARD

C'est avec un peu de déception que nous avons encore pu constater le manque d'intérêt que portent les monastériens à nos associations locales.

Nous avons quand même tenu notre Assemblée Générale le 29 octobre 1999 dans la bonne humeur. Le bureau de 1999 étant démissionnaire comme tous les ans, nous avons procédé à l'élection du bureau de l'an 2000 ce qui a posé quelques problèmes, vu le peu de bénévoles de l'association et, comme vous pourrez le constater ci-dessous, le nouveau bureau ne change pas beaucoup !

Mais la bande de copains que nous sommes n'a nulle envie de baisser les bras et refuse de voir une association disparaître faute de membres.

Si aujourd'hui le Comité des Fêtes disparaît, demain quelle serait l'autre qui nous suivrait et ainsi de suite... Notre Commune a toujours été réputée pour être une commune qui bouge, une commune où il fait bon vivre, avec des associations dynamiques.

La devise Boulot, Télé, Dodo, très peu pour nous car la vie ne se résume pas à ces trois mots.

Je tiens aussi à remercier tous les élus de notre commune, ainsi que tous les agents communaux pour le soutien qu'ils nous ont apporté tout au long de l'année 1999.

Notre Association vous est toujours ouverte à vous, Madame ou Monsieur qui avez pris quelques secondes pour lire cet article et c'est avec beaucoup de plaisir que l'on vous recevra si cela vous tente de nous rejoindre.



*"Brume en novembre, Noël en décembre"*



**SENTIERS DE BOËME : Calendrier des randonnées pédestres - Décembre 99 - Début Janvier 2000**

Jour	Organisateur	RV à Mouthiers Champ de Foire (Mairie)	Lieu de la randonnée	Point de départ	Heure	Nb de km
12/12/99	C. Jerrethie	13 h 30	Cressac-St-Genis	Eglise	14 h	10
09/01/2000	C. D. & J. B.	13 h 30	Mouthiers	Mouthiers (Champ de foire)	13 h 45	6
Après la randonnée, galette des rois et établissement du calendrier du 1 <sup>er</sup> semestre 2000						



## ETAT CIVIL

### Naissances

- Le 31 octobre 1999 : Emilie GERMON  
Rue de la Boème

### Décès

- Le 27 octobre 1999 : Josette MOREAU  
Bournet

## Sur votre agenda...

### • DÉCEMBRE 99

17 : 4<sup>ÈME</sup> Anniversaire du Cercle des Aînés.

### • JANVIER 2000

8 : Assemblée générale du Cercle des Aînés

9 : Randonnée pédestre

16 : Repas des anciens

Surprise Parents d'élèves

22 : Randonnée pédestre

29 : Tournoi tennis de table

30 : Randonnée pédestre

## CRÈCHE FAMILIALE Les P'tits Loups

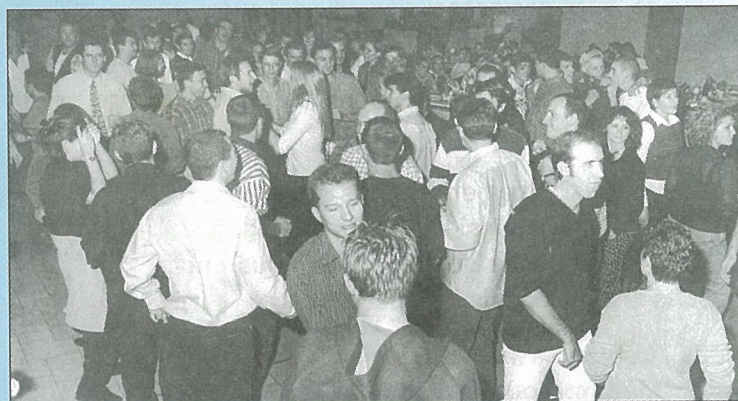
55 bis, rue de la Boème - 16440 MOUTHIERS

RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC © 05 45 67 84 88



Quand les pongistes se mettent à table, c'est pour monter au filet.



Dîner fou fou foot

## OBJETS TROUVÉS :

- Une montre dame
- Un collier et une laisse pour chien



Assemblée Générale du chœur AMADEUS : "l'accord à cœur"

(Photos Alain PORTE)

*Le prochain  
bulletin*

Il paraîtra début janvier. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs **devront être déposés à la mairie avant le 20 décembre.**

Rappelons que les annonces concernent les activités prévues jusqu'au 10 du mois suivant (jusqu'au 10 janvier pour le n° de décembre par exemple). On évite ainsi les problèmes dus à d'éventuels retards de parution.